

ASSOCIATION NY AINA

Mangabe-Toliara-601

+261 32 42 301 18

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE PERSONNEL ET LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE SOINS DE MANGABE A TOLIARA

DISTRICT DE TOLIARA I, REGION SUD-OUEST- MADAGASCAR

ORGANISME de FINANCEMENT : « PARTAGE SANS FRONTIERES »

Janvier 2019

Tuléar le 08 Janvier 2019

Bien Chère Idelette, Présidente

Chers membres de Partage sans Frontières

En ce début d'année 2019, je vous présente tous nos meilleurs vœux de bonne année. Qu'à travers tous ces tourbillons politiques, économiques et sociaux que la paix règne afin que chacun retrouve la joie de vivre.

À Madagascar, nous sommes dans l'attente d'un nouveau Président de la République qui sera proclamé d'ici quelques heures par la haute Cour Constitutionnelle. Un nouveau régime qui, nous espérons apportera un changement et une amélioration des conditions de vie des Malgaches pour la majorité de la population, de sortir de cette misère profonde durant les 58 indépendances. Que les jeunes trouveront enfin du travail qui correspond à leurs diplômes. Les cultivateurs pourront récolter les fruits de leurs labeurs et que tout le monde puisse passer la nuit paisiblement chez eux loin des dégâts des malfaiteurs (les Dahalo). Peut-être pour la sécheresse qui sévit au Sud de l'île, trouvera-t-on de solution pour s'en sortir ? Si la population n'achète plus de l'eau au géricane pour se désaltérer et abreuver les bétails. Et que les malades puissent se faire soigner sans discrimination sociale.

Ce sont nos rêves qui pourront devenir une réalité ?

Voilà qu'après l'épidémie de la Peste localisée surtout sur les Haut-plateaux, la rougeole s'est propagée un peu partout à Tananarive et Tamatave et jusqu'à chez nous à Tuléar qui contamine les enfants de tous âges ainsi que les adultes. Nous avons commencé à soigner la Rougeole depuis le 18 Décembre jusqu' à ce jour : 58 cas d'enfants et 4 adultes.

Comme toute épidémie, la prise en charge doit être gratuite si bien que nous avons référé à l'Hôpital les premiers cas qui se sont présentés au Dispensaire. Mais voilà que les familles qui ont 2, 3 enfants ou plus, reviennent chez nous car elles n'ont pas assez d'argent au moins la valeur de 5 euro par enfant pour les premiers soins et il faut retourner à l'Hôpital pour la suite du traitement et faire payer chaque injection pendant 5 jours. Et c'est toujours la même chose !

Heureusement que nous étions là pour sauver tous ces malades des familles démunies et aussi ceux qui peuvent payer le coût de traitement.

Voici les différentes maladies rencontrées et soignées en 2017-2018 :

- Hyperthermie
- Syndrome palustre
- Toux fébrile
- Migraines –Céphalées
- État grippal
- Dermatose infectées ou non
- Ictère
- Abscess dentaire
- Diarrhées : liquidiennes/ glairo –sanguinolentes
- Déshydratation
- Trouble digestifs
- Gastro-entérite
- Convulsions
- Dysménorrhées
- Menace d'avortement →référé au service Maternité CHU
- Post-abortum
- Epistaxis
- Mal de gorge
- Toux dyspnéïsante
- Allergie
- Gêne respiratoire (asthme)
- Intoxication alimentaire
- Hémorragie ombilicale chez un nouveau-né
- IST (Infection sexuellement transmissible)
- Blessure par barbeuse
- Accident par cyclo-pousse
- Oreillons bilatéraux
- Arthralgie
- Asthénie gravidique
- Parasitose
- Ballonnement abdominal
- Consultation prénatale
- Accouchement

- Suspicion de Tuberculose Pulmonaire référés ou service Pneumo-phtysio (PPH) au CHU
- Ganglions cervicaux + toux trainante → référé au service PPH-CHU pour suspicion de tuberculose extra-pulmonaire
- Rougeole

Si en 2015 nous avons soigné 772 malades

En 2016 : 933

En 2017 : 1114

En 2018 : 1205

Ce qui nous a obligé d'augmenter l'achat de médicament vu le nombre de malades qui devient de plus en plus important. Maintenant nous pouvons prendre en charge de payer le gardien et l'aide-soignante.

C'est alors, nous vous présentons pour l'année 2019 notre demande de financement du Dispensaire

1- PERSONNEL

Coût annuel de l'Infirmière

80 euro/mois pendant 12 mois = 960 euro

2- FONCTIONNEMENT

Médicament (produit d'entretien, divers) 200 euro /mois pendant 12 mois = 2400 euro

3- CHARGE :

4- JIRAMA (eau et électricité,téléphone)

5- 70 Euro/ mois pendant 12 mois = 840 Euro

Au total 4 200 euro

Nous vous remercions de l'aide que vous nous avez déjà apporté et espérons qu'il se poursuivra en 2019.

Encore tous nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Au nom de l'association NY AINA

Juliette

NB : Dernière nouvelle : 6 300 malades de rougeole dans 63 Districts dans Madagascar

Autres Soins :



Médicaments achetés pour la rougeole

